

ad vital



mutuelles  
25 Rue des Bas  
92 600 ASNIERES

tél 01 41 32 34 87  
www.advital.fr

Mutuelle Santé  
A chacun ses besoins, à chacun sa garantie



## Quelle garantie mutuelle choisir ?

Prétez-vous à ce petit test pour choisir la formule qui vous convient le mieux.  
Répondez à toutes les questions ci-dessous (en tenant compte de tous les membres de la famille)

Avez-vous des enfants en bas âge ?  non  oui

Consultez-vous un généraliste ?  rarement  1 fois/an  2 fois/an  plus

Et un médecin spécialiste ?  rarement  1 fois/an  2 fois/an  plus

Consultez-vous le dentiste ?  rarement  1 fois/an  2 fois/an  plus

Avez-vous été hospitalisé dans les 3 dernières années ?  non  oui

En cas d'hospitalisation, souhaitez-vous une chambre particulière ?  non  oui

Portez-vous des lunettes ou des lentilles ?  non  oui

## Notre diagnostic

Divisez le total des points obtenus par le nombre de personne qui compose la famille (ou les personnes à garantir) et voyez ci-dessous quel est notre diagnostic :

**15 points et plus** : Un bon conseil, prenez la formule 4 ou 5. Si non, votre budget santé risque "d'exploser".

**Entre 7 et 14 points** : Bilan moyen... ne jouez pas avec le feu ! Choisissez la formule 2 ou 3 pour vous protéger contre les risques majeurs.

**Moins de 7 points** : Jusque là, tout va bien... mais demain ? Au cas où... prenez la formule 1 (ou minimut) qui vous garantira pour l'essentiel, notamment en cas d'hospitalisation.

Inscrivez ici le total de vos points :  pour  personnes

Nos garanties mutuelles	Ticket Modérateur	CONFORT	dépassement d'honoraire	OPTIMALE	Point fort DENTAIRE
	1	2	3	4	5
<b>HONORAIRES MEDICAUX et SOINS COURANTS</b>	100 %	100 %	150 %	200 %	100 %
Médecins, généralistes, spécialistes, professeurs	22 €	22 €	33 €	44 €	22 €
(voir exemples concrets ci-contre)	28 €	28 €	42 €	56 €	28 €
exemples concrets	40 €	40 €	60 €	80 €	40 €
généraliste	49 €	49 €	73 €	98 €	49 €
spécialiste					
psychiatre					
cardiologue					
<b>AUXILIAIRES et LABORATOIRES</b>	100 %	100 %	150 %	200 %	100 %
Kinésithérapeutes, infirmières	100 %	100 %	150 %	200 %	100 %
Auxiliaires Médicaux (pédicures-podologues)	100 %	100 %	150 %	200 %	100 %
Laboratoires Biologie Radiologie	100 %	100 %	150 %	200 %	100 %
(analyse, prélèvement, scanner, imagerie, échographie, etc...)					
<b>PHARMACIE Vignettes Blanches et Bleues</b>	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Médicaments et homéopathie (remboursés "Sécu")	---	50 €	50 €	50 €	---
Vaccins prescrits (non remboursés "Sécu")	---	Voir Plus F2	Voir Plus F3	Voir Plus F4	---
Automédication	---				
<b>OPTIQUE Forfait par an et par bénéficiaire</b>	---	100 €	150 €	200 €	200 €
Verres et monture ou lentilles (prescrites médicalement)	---	---	---	---	MUT+ 61 €
Participation supplémentaire en cas de 2 <sup>e</sup> achat (Lentilles ou Lunettes)	---	Voir Plus F2	Voir Plus F3	Voir Plus F4	61 €
Chirurgie réfractive de l'oeil					
<b>DENTAIRE</b>	100 %	100 %	150 %	200 %	280 %
Soins dentaires	100 %	200 %	300 %	400 %	280 %
Prothèses dentaires	100 %	100 %	150 %	200 %	280 %
Orthodontie (enfant)	100 %	100 %	150 %	200 %	280 %
(voir infos sur les plafonds (rubrique "bon à savoir")	387 €	387 €	580 €	774 €	1.084 €
exemples concrets	251 €	503 €	754 €	1.006 €	704 €
orthodontie enfant TO 90 / an					
Couronne + Inlay Core SPR117					
<b>HOPITAUX - CLINIQUES</b>	100 %	200 %	300 %	400 %	195 %
Honoraires de chirurgie	100 %	200 %	300 %	400 %	120 %
Honoraires d'anesthésie	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Frais de séjour hospitalier	18 €/jour	18 €/jour	18 €/jour	18 €/jour	16 €/jour
Forfait Journalier Hospitalier (établissements conventionnés ou non)	---	80 €/jour	100 €/jour	150 €/jour	38 €/jour
Chambre Particulière (établissements conventionnés ou non)	---	100 %	100 %	100 %	100 %
Franchise de 18 € par acte médical supérieur à 91 €	---	Voir Plus F2	Voir Plus F3	Voir Plus F4	38 €/jour
Lit d'accompagnement 10 jours (enfant assuré de moins de 12 ans)	---	100 %	100 %	100 %	100 %
Transport du malade	---	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>PROTHESE et APPAREILLAGE auditif ou orthopédique</b>	100 %	100 %	150 %	200 %	155 %
<b>PREVENTION</b> 2 actes par an + service SANTECLAIR	inclus	inclus	inclus	inclus	implants dentaires: 1.290 €
<b>CURES THERMALES</b>	---	---	---	---	15 €
<b>IMPLANTOLOGIE</b> (pour 3 implants dentaires/an)	---	---	---	---	15 €
<b>MEDECINES DOUCES</b> acupuncture, ostéopathie, chiropraxie, étiothérapie	---	---	---	---	15 €
40 séances par an au choix	---	---	---	---	15 €
<b>Cotisations Mensuelles</b> (selon la formule choisie)	E1-COV	E2-COV	E3-COV	E4-COV	M1M3GFM

ad vital  
Une offre mutuelle adaptée à votre santé

## Conseils Questions Adhésion

## Sur internet



Rendez-vous téléphonique  
Garanties  
Cotisations  
Remboursements  
Adhésion en ligne  
et bien plus encore

Par téléphone  
01 41 32 34 87



Pour votre adhésion : C'est simple comme un coup de fil !  
2 minutes au téléphone suffisent pour remplir ensemble votre demande.  
2 éléments sont nécessaires :  
1°) vos références bancaires  
2°) votre N° Sécurité Sociale  
Vous recevrez ensuite votre dossier confirmant votre adhésion sous 3 jours.

Pour l'adhésion aux formules 5, minimut et MUT+, il vous sera aussi demandé les photocopies de votre attestation Vitale, d'une pièce d'identité, et d'un justificatif de domicile.

un rendez-vous téléphonique ?  
C'est simple et c'est sur internet !  
Vous pouvez être rappelé quand cela vous convient. Un conseiller analyse vos besoins et vous aide à choisir la garantie qu'il vous faut.

## Le saviez-vous ?

Chaque année 1 personne sur 5 est hospitalisée !  
Un exemple concret

<b>Pour 5 JOURS en service spécialisé</b>	
• une hospitalisation coûte	3.131 €
• la chambre particulière	+ 400 €
• la télévision	+ 50 €
• le forfait journalier	+ 80 €
• Remboursement "Sécu"	- 2.504 €
<b>RESTE à VOTRE CHARGE</b>	<b>1.157 €</b>
(si vous n'avez pas de mutuelle)	(7.589 €)

Avec la formule 2, nous remboursons tout ce qui reste à charge, soit 1.157 €

Dernière minute : En 2008, nous avons réglé plus de 485.000 hospitalisations\*.

Notre astuce : Si vous pensez que l'hospitalisation "ça n'arrive qu'aux autres, ou qu'une mutuelle c'est trop cher parce que vous n'êtes jamais malade" La solution MINIMUT est faite pour vous. Pensez-y.

## En détail

- Les garanties n°5, minimut et MUT+ sont soumises à une cotisation fédérale annuelle versée à la Mutualité Française de 9 € par an (tarif 2010).
- Les prestations sont exprimées en pourcentage des tarifs de Convention, y compris les remboursements du Régime Obligatoire.
- Participation Forfaitaire de 1€ appliquée par la Sécurité Sociale non remboursée.
- Nos garanties sont conformes aux exigences de la réforme "Sécurité Sociale" et s'appliquent exclusivement dans le respect du parcours de soins prévus par cette réforme.
- L'adhésion ne fait l'objet d'aucun recueil d'informations médicales.
- La cotisation tient compte de l'âge de l'assuré et évolue de 3 % par an.
- Possibilité d'augmenter ou diminuer la garantie tous les 12 mois.
- Tous les membres de la même famille doivent choisir la même garantie.
- La garantie MUT+ ne peut être souscrite en complément d'une autre mutuelle.
- Durée de l'adhésion 1 an renouvelable par tacite reconduction.
- Résiliation : par lettre recommandée avec A.R. envoyée 2 mois avant l'échéance principale.
- En cas d'adhésion à une mutuelle entreprise obligatoire, résiliation dans le mois qui suit la demande.

## PROTHESES et IMPLANTS DENTAIRES Formule 5 ou MiniMut (et MUT+)

il est obligatoire de nous fournir UN DEVIS daté et signé par le praticien.  
- Ce devis doit être daté après la date d'effet de votre adhésion.  
- Le début des travaux ne doit commencer qu'après notre accord.  
Sans l'accord préalable de notre caisse, les frais engendrés ne seront pas pris en charge par nos soins.

## Avantages



**0 Taxe.** Votre garantie "Solidaire" est exonérée de la taxe sur les assurances, vous bénéficiez donc d'une économie de 7% par rapport à une garantie classique.

Grâce à notre gestion par téléphone et informatique liée à la Sécurité Sociale, ainsi qu'au nombre de nos adhérents, nous négocions un tarif préférentiel et des garanties améliorées avec nos partenaires, pour vous garantir le meilleur rapport qualité / prix de votre mutuelle santé.

Garanties immédiates sans délai d'attente  
Pas de questionnaire de santé  
Remboursements sous 48 H par télétransmission Sécurité Sociale  
Garde d'enfant - aide ménagère - portage de médicaments - école à domicile  
Informations téléphoniques : droits sociaux, impôts, justice, santé  
Assistance 24H/24 - Rapatriement et frais médicaux à l'étranger  
Tiers-payant pour les analyses médicales, la radiologie, la pharmacie et l'hospitalisation

Vous souhaitez résilier votre ancienne mutuelle ?  
On s'occupe de tout, pour vous simplifier la vie, nous effectuons toutes les démarches à votre place !

Vous êtes artisan, commerçant ou profession libérale :  
vous bénéficiez des avantages de la "Loi Madelin" (déductibilité fiscale).

Avec notre plateforme dédiée GPS SANTE (filiale de Santeclair), vous faites analyser vos devis pour une paire de lunettes, une prothèse dentaire, ou une intervention chirurgicale par des spécialistes et vous êtes sûr de payer moins cher. Vous bénéficiez des tarifs préférentiels négociés pour vous auprès de 1 200 opticiens et 3 200 dentistes.

Vous bénéficiez de remboursements pour ? Les "plus mutuelles" et la formule 5 sont faites pour vous.  
Vous consultez de médecine alternative ? L'ostéopathie, la chiropraxie, l'ergothérapie et même l'acupuncture.

Dès votre adhésion vous êtes écouté et conseillé par un interlocuteur personnel qui assure la gestion de votre dossier.

## Attestation



Grâce à votre attestation, profitez du tiers-payant pour la pharmacie et l'hôpital !

## Bon à savoir

### GARANTIES IMMEDIATES SANS DELAI D'ATTENTE PAS DE QUESTIONNAIRE DE SANTE (adhésion avant 70 ans)

- Toutes les formules et "plus mutuelles" bénéficient d'une garantie Assistance 24/24 7 j/7 très complète. (voir au verso)
- Formules 1 - 2 - 3 - 4 (et "plus mutuelles" F2 - F3 - F4) : Inclus le service GPS Santé (plateforme Santeclair)
- GPS SANTE : des tarifs préférentiels auprès de 1 200 opticiens et 3 200 dentistes du réseau Santeclair
- Honoraires Hospitaliers en formules 1 - 2 - 3 - 4 (et "plus mutuelles" F2 - F3 - F4) : limités à 100% les 6 premiers mois.
- Plafond dentaire en formules 1 - 2 - 3 - 4 (et "plus mutuelles" F2 - F3 - F4) : plafond de 500 € la 1ère année, 1.000 € la 2ème, 1.500 € la 3ème et dé plafonnement complet ensuite.
- Dentaire en formule 5 ou MiniMut (et MUT+) : plafond 300 € la 1ère année (hors soins dentaire et orthodontie) puis dé plafonnement complet ensuite.
- Formule 5 ou MiniMut (et MUT+) : inclus une garantie forfaitaire de 80.000 € en cas d'invalidité supérieure à 51 %.
- Bonus Fidélité en optique** : Si vous ne consommez pas votre forfait, sa valeur augmente d'un tiers, l'année suivante et ainsi de suite, jusqu'à doubler sa valeur. (sauf F5, minimut et MUT+)

ad vital  
Une offre mutuelle adaptée à votre santé

Plus d'infos sur [www.advital.fr](http://www.advital.fr)  
ou par téléphone 01 41 32 34 87



Partenaires des offres

